

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Les signataires ont pris connaissance des mesures de refonte du réseau des établissements publics nationaux du secteur « Sport et Formations ». L'un des objectifs affichés par cette mesure consiste à « ... renforcer le caractère national du réseau des établissements publics du secteur « sport et formations » (INSEP, écoles nationales et CREPS)... ».

L'évaluation menée dans les derniers mois de 2008 met en évidence une répartition du devenir des Centres Régionaux d'Education Populaire et de Sport (CREPS) selon 3 logiques :

- ceux qui ont vocation à devenir des « Campus territoriaux de l'excellence sportive » (CTES),
- ceux pour lesquels il sera mis fin à leur fonctionnement sous la forme d'un établissement public national dès le 1^{er} septembre 2009,
- et ceux pour lesquels une « ... concertation avec les collectivités territoriales et l'ensemble des parties prenantes ... » est attendue d'urgence pour statuer sur leur devenir.

L'Association des Régions de France et l'Assemblée des Départements de France et le Comité National Olympique et Sportif Français, considèrent que les conditions ne sont pas réunies pour mener à bien une réforme de cette ampleur et demandent de suspendre la fermeture des CREPS en l'attente de la mise en place de groupes de réflexion associant les services de l'Etat, le mouvement sportif et tous les niveaux de collectivités concernés par le devenir du sport.

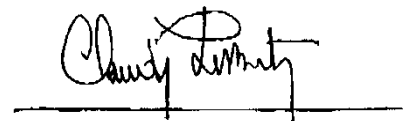
Alain Rousset
Président de l'ARF



Henri Sérandour
Président du CNOSF



Claudy Lebreton
Président de l'ADF



Contacts presse :

ARF / Johanna O'Byrne / 01 56 64 00 44

ADF / Nadia Salem / 01 45 49 60 20

CNOSF / Soria Zidelkhile / Catherine Burin 01 40 78 28 75-76